

BULLETIN D'ADHÉSION pour 2023

Association loi 1901

**Chambre des Propriétaires et Copropriétaires de Bordeaux, de la Gironde et de la Dordogne - CSPI 33-24
7, cours de Gourgue 33000 BORDEAUX - 05.56.52.57.07 - contact@cspi33.org**

Monsieur Madame Mademoiselle

Nom : Prénom :

Autres libellés (SCI ;...):

Adresse :

Code Postal : VILLE :

Tél : Portable : Profession :

E-mail : Né(e) le :

Revue format PAPIER

J'adhère à la CSPI 33-24 (12 mois) **166 € ***
Droits d'entrée 80 € inclus
Avec l'abonnement à la version **papier** **28 € ****
du journal « L'actu Immobilière et vous »
pour 11 numéros par an
 Je souhaite également la revue au format
numérique sans supplément de prix.
Total = 194 €

Revue format NUMÉRIQUE

J'adhère à la CSPI 33-24 (12 mois) **166 € ***
Droits d'entrée 80 € inclus
Avec l'abonnement à la version **numérique** **18 € *****
du journal « L'actu Immobilière et vous »
pour 11 numéros par an
Total = 184 €

* La cotisation est déductible des revenus
fonciers (régime réel) au titre des frais de gestion.

Je souhaite un reçu fiscal

Mode de paiement : Chèque Bancaire (CSPI33) Espèces

Carte Bancaire N°

Signature (pour le paiement par carte bancaire)

Date limite de validité

Si vous payez par carte bancaire, ce bulletin peut être scanné et envoyé par email à contact@cspi33.org

Vous-êtes : Propriétaire Copropriétaire Occupant Concerné par les fermages
 Membre conseil syndical Syndic bénévole

<input type="checkbox"/> Bailleur Nombre de biens loués	Nb de logements	Nb de commerces	Nb de bureaux	Si vous adhérez en tant que Syndicat de Copropriétaire : Nb de lots <input type="checkbox"/> Copropriété	
	O aucun	O aucun	O aucun		O moins de 13
	O 1 O 2 O 3 à 5	O 1 O 2 O 3 à 5	O 1 à 5		O de 14 à 24
	O de 6 à 20	O de 6 à 20	O de 6 à 20		O plus de 24
	O plus de 20	O plus de 20	O plus de 20		

Les logements sont loués Meublés Vides / Autres locations : Garage / Box / Parking

**Comment avez-vous connu la
Chambre des Propriétaires ?** Relations Parrainage Presse Internet Salon
 Je suis un ancien Adhérent Autre :

Je m'engage à respecter les caractéristiques du logement décent - décret N° 2002-120 du 30/01/2002 et règlement sanitaire départemental

Les renseignements recueillis étant informatisés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toute information vous concernant (art. 27 de la loi 78-17 « informatique et liberté »). Vos données ne seront jamais cédées à des tiers.

** et *** Le total indiqué tient compte de l'abonnement au journal papier** ou numérique***. Si vous ne souhaitez pas vous abonner au journal, veuillez rayer le montant de l'abonnement et ne payer que le montant de l'adhésion, cependant nous vous conseillons très fortement l'abonnement au journal « L'Actu Immobilière et Vous » qui est le complément indispensable pour la gestion de votre patrimoine.

À : , le :

Signature

Tarifs en vigueur jusqu'au 31 décembre 2023 – L'adhésion est valable pour 12 mois et sera renouvelable 12 mois plus tard.



Partenaire santé de la CSPI 33-24
Barème spécial Adhérent CSPI
La complémentaire santé des Seniors



Partenaire assurances de la CSPI 33-24
Barème spécial Adhérent CSPI
Tarif spécial Bailleurs et Copropriété



Partenaire Diagnostics immobiliers de la CSPI 33-24
Barème spécial Adhérent CSPI